



Your Specialties, Our Expertise

Publication de l'avis préliminaire du SCCS sur l'alpha-arbutine et la beta - arbutine



Avril, 2022

L'alpha-arbutine et la bêta-arbutin (INCI : ALPHA-ARBUTIN et ARBUTIN) sont 2 substances d'intérêt pour leur action éclaircissante via une diminution de la mélanogenèse, par inhibition de la tyrosinase.

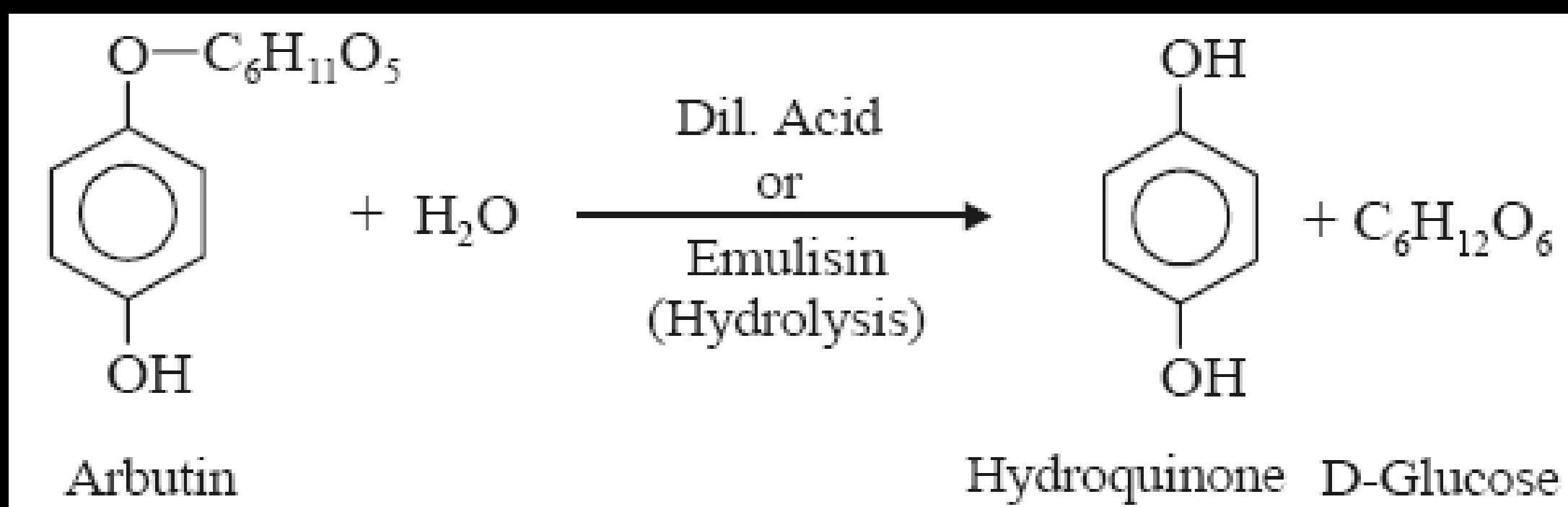
On les trouve comme ingrédients de synthèse ou dans des extraits de plantes.

Le SCCS a rendu en mars 2022, son nouvel avis préliminaire sur leur sécurité dans les produits cosmétiques, après les premières conclusions en 2015 appelant à préciser certains éléments.

En effet ces 2 substances peuvent générer de l'hydroquinone (INCI : HYDROQUINONE). Celle-ci a, certes, été longtemps une molécule de référence pour les produits éclaircissants, elle a pourtant été interdite en raison des risques qu'elle provoque, risque de dépigmentation voire de cancers cutanés (listée à l'Annexe II du Règlement Cosmétique et classée Carcinogenic Cat. 2 Mutagenic Cat. 2 par le Règlement CLP).



Your Specialties, Our Expertise



Source : epharmacognosy.com

Les conditions et taux de formation d'hydroquinone à partir de l'alpha et la bêta arbutine ne sont pas connus. Il est possible que cette substance toxique s'accumule avec le temps dans le produit, ou au contact de la peau après métabolisme cutané (par le microbiote).

Sans précisions quant à cette transformation, suite à la demande du SCCS, le comité n'a pas pu déterminer de concentration sûres d'utilisation.

Une teneur d'hydroquinone résiduelle et sans risque ne peut pas non plus être précisée.

Les dépigmentants ou éclaircissants générant de l'hydroquinone ne peuvent donc pas être considérés comme des ingrédients sûrs. Et pourtant les produits en contenant sont nombreux sur le marché. A minima, une révision du rapport de sécurité est donc fortement recommandée.



Your Specialties, Our Expertise

Sources

SCCS. Opinion on on the safety of alpha-arbutin and beta-arbutin in cosmetic products SCCS/1642/22

https://ec.europa.eu/health/publications/safety-alpha-arbutin-and-beta-arbutin-cosmetic-products_en

SCCS, Opinion on α -arbutin, 27 May 2015, SCCS/1552/15.

SCCS Opinion on β -arbutin, SCCS/1550/15, 25 March 2015.

European Parliament (2008). Regulation (EC) 1272/2008 of the European Parliament and of the Council. Official Journal of the European Union, L 353/1, 1355.

European Parliament. (2009). Regulation (EC) No 1223/2009 of the European Parliament and of the Council of 30 November 2009 on cosmetic products. In Official Journal of the European Union .

Bang SH, Han SJ, Kim DH. Hydrolysis of arbutin to hydroquinone by human skin bacteria and its effect on antioxidant activity. J Cosmet Dermatol. 2008 Sep;7(3):189-93. doi: 10.1111/j.1473-2165.2008.00387.x. PMID: 18789053.

Interested to read more publications from CEHTRA?

www.cehtra.com/publications